

PEINTURE, TOUTES TECHNIQUES				N° de Facture	
Nom					
Prénom					
Téléphone					
Mail					
Nom du représentant légal					
Jour	Horaire	Activité	Semestre de Mars à fin juin.	Carte 10 séances	Carte 5 séances
Mardi	De 10h à 13h ou de 14h à 17h	Peinture	585,00 €	435,00 €	225,00 €
Modalité de règlement					
Frais de dossier et de matériel	30,00 € <input type="checkbox"/> nouvel adhérent.e 10,00 € <input type="checkbox"/> ré-inscription	<p>Cours d'essai : 30,00€</p> <p>Oui : <input type="checkbox"/> Non: <input type="checkbox"/></p> <p>Pour tout cours d'essai qui se conclut par une inscription, les frais de dossier seront offerts.</p>			
Sous-Total					
Chèque ANCV		Modes de paiements : <input type="checkbox"/> Chèques bancaires à l'ordre de : « Les Ateliers Terreaux » - mensualités possibles <input type="checkbox"/> Virement bancaire - mensualités possibles avec mise en place de virement automatique. RIB : SARL LES ATELIERS TERREAUX FR76 1680 7004 0062 7714 4921 308 BP AURA LYON BELLECOUR <input type="checkbox"/> Chèques ANCV <input type="checkbox"/> Espèce <input type="checkbox"/> Carte bancaire			
-10% étudiant.e -5% demandeur.euse d'emploi					
Total					
Conditions	<ul style="list-style-type: none"> • Le matériel de base est mis à disposition et est inclus dans le tarif. • L'engagement annuel ou semestriel vaut acceptation du règlement intérieur des Ateliers Terreaux. • En cas d'absence ou d'abandon, les cours non suivis ne peuvent être remboursés, sauf cas de force majeure de droit commun. • Les cours peuvent être décalés ou supprimés en fonction du nombre d'inscrits. • En cas d'interdiction de cours en présence, pour cause de pandémie notamment, des dispositifs de cours 				
Règlement intérieur	<ul style="list-style-type: none"> - Parents ou accompagnants ne sont pas autorisés à regarder les cours. - L'école n'est pas responsable des objets de valeurs que les adhérents pourraient oublier. - L'école ne peut en aucun cas être tenue pour responsable des adhérents en dehors de ses locaux - Toutes formes de dégradation des lieux volontaires fera objet d'un dédommagement. 				
Autorisation :	<p>J'autorise : <input type="checkbox"/> Je n'autorise pas : <input type="checkbox"/></p> <p>Les Ateliers Terreaux à publier ou diffuser ma photo ou celle de mon enfant prise dans le cadre de l'activité et à me contacter pour m'informer des actualités et des services des Ateliers Terreaux par l'envoi d'e-mails ou de messages publicitaires</p> <hr/> <p>J'autorise : <input type="checkbox"/> Je n'autorise pas : <input type="checkbox"/></p> <p>Mon enfant mineur à sortir du local des Ateliers Terreaux seul à la fin de son cours.</p> <hr/> <p>« Lu et approuvé » :</p> <hr/> <p>Signature :</p>				
<p>Les Ateliers Terreaux - Atelier d'Arts - 2 rue sainte-Marie des Terreaux, 69001, Lyon - R.C.S. Lyon 803387075 33 (0)4 78 27 21 02 / 33 (0)6 81 54 88 06 - www.lesateliersterreaux.fr contact@lesateliersterreaux.fr</p>					